PROCES VERBAL

CONSEIL D'ÉCOLE E.E. CLAUDE FORET

71330 ST GERMAIN DU BOIS

Du 09 mars 2021

La séance est ouverte à 18h. Ce conseil a lieu en visioconférence. Mme GARNIER assure le secrétariat de séance.

Présents : Mme Charbonnier, Directrice,

Mmes Bonnet, Garnier, Martinet, Zongaro et M.Guillemeney, enseignants,

M. Mathieu Delsol - ERUN-

Mme Marizy Adjointe à la Mairie de Saint Germain du Bois, M. Doucet, représentant de la Mairie de Montjay, M. Bousquet, Maire de Bouhans,

Mmes Deshayes et Blanchot représentantes des parents d'élèves.

Excusés:

Mme Robelin, Maire de Saint Germain du Bois,

M. Valette (RASED), Mme Cunin (enseignante)

Mme Michelin Gwenaëlle et Mme Rozlozny Aurore, représentantes des parents d'élèves.

Absents : M. Moreau, DDEN et Mmes Perrot Gaëlle, et Mme Ruget représentantes des parents d'élèves.

I.Le protocole sanitaire

Le protocole sanitaire renforcé de février 2021 est présent sur le site de l'école.

Il « intègre les évolutions rendues nécessaires par l'évolution de la circulation du virus constatée en janvier 2021 et notamment le contexte d'émergence de variants. Il s'applique à compter du 1 er février 2021. Il repose sur les avis successifs du HCSP, notamment celui du 20 janvier 2021. La distanciation de 2 mètres entre groupes à la cantine et le port de masque « grand public » de catégorie 1 sont désormais requis et l'aération est renforcée ». (gilets conseillés, bouteille d'eau)

II. L'organisation du temps scolaire à partir de septembre 2021

Pour ce qui concerne les changements d'horaires pour la rentrée 2021, la DSDEN a ouvert une campagne de renouvellement obligatoire des demandes de validation de l'organisation du temps scolaire des communes pour leurs écoles.

Toutes les écoles doivent soumettre la question en conseil d'école, puis renseigner un formulaire en ligne.

Pour notre école élémentaire Claude FORET de ST GERMAIN DU BOIS, la Mairie tiendra une commission jeunesse et délibèrera le 25 mars prochain, normalement aucune modification des horaires n'est prévue et le fonctionnement actuel semaine à 4 jours sera maintenu sans problème selon M me Marizy qui représente la Mairie au Conseil d'Ecole.

Dans l'attente Mme Charbonnier sollicite le vote, de ce maintien à 4 jours, et interroge : Qui est contre ? A l'unanimité le renouvellement du fonctionnement avec la semaine à 4 jours est adopté par les membres réunis lors de ce Conseil d'Ecole.

III. Sécurité école

Notre inspection nous demande de présenter un « **Programme annuel de prévention** » en conseil d'école en vue de favoriser la définition du Programme annuel de prévention. Il est établi au regard des **fiches DUER** constituées en amont et présentées au conseil d'école.

Il est envoyé pour mémoire à la Mairie.

Le PPMS (Plan particulier de mise en sécurité)

• Un exercice PPMS type "confinement" a eu lieu le 12/01/21.

Il s'agissait d'un exercice de type mise à l'abri : Il a duré 15 min et s'est bien déroulé. Les portes de classes de CP et CM1 (porte intérieur côté couloir) sont impossibles à fermer à clé. Pour les autres un entretien suffirait-dégrippant)

IV. Evaluation nationale – LSU

Les évaluations nationales n'ont concerné que les élèves du C.P. Elles se sont déroulées à partir du 18 janvier.

Les résultats ont été transmis aux parents concernés.

Le LSU (Livret Scolaire Unique) est à consulter tous les trimestres et les dates sont rappelées aux parents. Les personnes qui rencontrent des difficultés pour le consulter doivent en informer les enseignants. Certains parents n'ont toujours pas consulté le LSU de leur enfant. Une fiche d'informations « Educonnect » est disponible sur le site de l'école.

V. Questions diverses.

Liaison CM2 / 6ème

Mme Quarteaux, professeur d'allemand interviendra à l'école dans la classe de CM2 pour présenter la classe bilingue car les 6èmes peuvent faire Anglais et Allemand s'ils le souhaitent au collège.

Projet de Liaison Danse CM2 : Les élèves ont pu assister au spectacle Almataha au Conservatoire de Chalon le 2 février.

Le projet avec les intervenants va reprendre en fin d'année, les ateliers prévus n'ayant pas pu avoir lieu à cause de l'interdiction de faire du sport en salle, ils ont donc été reportés. Ils auront lieu les 30 avril et 11 juin, certainement en extérieur si la situation n'a pas évolué à ce moment-là. La rencontre avec le collège pourrait avoir lieu le 15 juin.

Actuellement, les élèves de CP ne peuvent malheureusement pas se rendre à la piscine pour les raisons sanitaires que nous connaissons.

- -Santé : bilan infirmier vision, audition, hygiène- est exceptionnellement proposé aux élèves du CP (en complément de celui pratiqué annuellement auprès des élèves du CE2).
- -Photo scolaire : la photo de « classe » sera prise le 15/03/2021 dans le respect du protocole sanitaire. 5€ la photo.

-La coopérative scolaire : bilan :

Nous profitons de ce conseil pour remercier vivement le Crédit Agricole pour son don de 230€ fait à l'école. Cela nous a permis d'équiper toutes nos classes en chasubles pour la pratique de l'éducation physique et sportive à l'école.

Bilan: Mme MARTINET:

A ce jour en caisse 9246,07 €

L'opération effectuée pour Noël a rapporté 1676 € à la Coopérative. Merci aux participants.

273 € ont été dépensés pour le projet Danse, coût un plus élevé que prévu puisque le Collège n'est pas venu à l'Espace des Arts, donc le coût du transport : 158 € n'a pas pu être partagé comme cela aurait dû l'être.

Nous proposons qu'une association de parents d'élèves puisse voir jour pour prendre en charge des manifestations style tombola avec la participation des enseignants.

- Ecole immersive :

Nous vous informons que notre école fera partie du plan national pour le développement des écoles immersives. Tous les élèves de l'école seront concernés pour commencer un enseignement renforcé en anglais à partir de l'année scolaire prochaine. Les horaires d'enseignement seront les mêmes qu'actuellement, mais l'anglais sera parlé dans d'autres disciplines. Un enseignant spécialisé interviendra dans toutes les classes sous forme d'échange de services.

La présentation du projet se fera au conseil d'école du 3 ème trimestre. Ce projet devrait se dérouler sur plusieurs années.

- Demandes à la Mairie

- projet informatique : M.Delsol (référent informatique) est invité afin de faire le point avec la Mairie et l'école sur l'état des lieux des 2 projets informatiques (à subventions) souhaités par l'école.

M Delsol s'adresse à la Mairie : « Dans le cadre du plan de relance numérique, un nouveau projet d'acquisition de matériel numérique est mis en place avec une aide de l'état pouvant aller jusqu'à 70 % et composé de deux volets. Il s'agirait d'équiper une classe tablette avec un investissement minimum de 3500 euros pour obtenir 70 % d'aide. Cet équipement serait mutualisé pour toute l'école. Cet appel à projet pour le socle numérique doit être fait en ce moment, il pourrait être un complément au premier qu'en pensez- vous ?»

- Réponse de Mme Marizy : « le premier projet a déjà été très coûteux, il faudra sûrement patienter avant de refaire une demande. »

Quand serons-nous équipés (installation et mise en service) ?

Mme le Maire répond par Mail : « Nous avons reçu un courrier nous annonçant que nous étions éligibles à la subvention. Nous sommes dans l'obligation d'attendre la signature de la convention avec l'Education Nationale avant de passer commande ... »

- Intervention de M. Delsol qui précise que ladite convention est à signer par la Mme la Rectrice d'Académie, et que ces échanges prennent un peu de temps. « Pour gagner du temps afin de mettre en place le matériel, la Mairie peut se rapprocher des fournisseurs le plus vite possible dès la validation par la Mme Rectrice actée. Toute l'installation sera effectuée par l'entreprise choisie par la Mairie. »
- Mme Charbonnier informe que la formation informatique pour l'utilisation du nouveau matériel sera assurée par l'Education Nationale, avec l'intervention de M.Delsol. « Il s'agira d'apprendre à utiliser l'équipement VPI, tableau interactif prévu dans chaque classe et les pratiques pédagogiques à mettre en œuvre...»
 - Les enseignants demandent à pouvoir avoir accès à des photocopies couleurs pour les élèves (La demande devait être étudiée par la Mairie.)

Toutes les salles de classe vont être équipées en informatique, donc la question des photocopies sera à revoir sachant qu'une photocopie couleur coûte 10 fois le prix d'une noire et blanche. Sinon réfléchissez comment diminuer les copies noires et blanches afin de compenser en couleur.

Intervention de Mme Garnier : « Les travaux de groupes n'étant plus possible et la situation sanitaire actuelle ne s'améliorant pas nous ne pouvons pas imprimer une feuille pour 2 comme auparavant, la réduction du nombre de copies tant que la situation sanitaire perdure ne semble guère possible. Il serait aussi nécessaire de connaître le prix exact de ces photocopies noir et blanc et couleur pour comprendre ce refus. »

Intervention de Mmes Martinet et Zongaro. Elles rappellent que : « Dans le cadre du handicap la photocopie couleur est essentielle pour le travail adapté des élèves en difficulté, ou à besoin particuliers... ».

- Nous remercions la Mairie pour les tapis devant les portes des classes mais ils sont trop petits pour les classes des CM1et CM2.

Les tapis resteront et ne seront pas changés, car lorsqu'ils sont mouillés par temps de pluie, il est très difficile pour le personnel de les soulever (plus grands ils sont trop lourds)

Mme Charbonnier suggère alors de disposer de plusieurs tapis moyens, ou de prendre modèle sur les 2 grands tapis existants.

La Mairie va voir ce qu'il est possible de faire

-Serait-il possible rajouter des poubelles (plastiques pas chères comme celles qu'on a en classe ou un peu plus grandes) dans les toilettes enfants pour éviter que les papiers essuie-mains tombent par terre parce que la poubelle est pleine ? (déjà demandé)

Oui, Madame le Maire l'a signalé aux services techniques, M Bugaud s'en occupe.

-Serait-il possible d'obtenir une réponse au courriel de la maitresse d'ULIS pour l'emplacement des ses élèves à la cantine et lors des récréations de cantine.

La situation actuelle de pandémie ne nous autorise pas des inclusions pendant les temps de repas. En plus, j'ai été alertée pour des faits de violences de la part des enfants d'ULIS par mes employées, j'ai donc dû mettre une nouvelle organisation en place afin d'éviter cela et de protéger tout le monde. Il m'est difficile donc de répondre favorablement à cette demande. Mme Zongaro prend la parole et explique : « Le dispositif ULIS est un dispositif qui vise à l'inclusion de tous les élèves et non leur maintien dans un groupe stigmatisant. Refuser qu'ils soient avec les élèves de leur classe de référence est discriminant et va à l'encontre du projet école inclusive. »

Mme Marizy propose : « si cela s'arrange au niveau du comportement avec le temps, le retour des élèves du dispositif ULIS à la table des élèves de leur classe de référence pourrait peut-être, être envisagé, mais cela ne se fera pas avant les prochaines vacances si cela doit se faire. Je vais relayer votre demande auprès de la Mairie. »

Prochaine réunion du conseil d'école: 1^{er}/06/2021 à 17h30 ou en visioconférence à 18 h. Mme Charbonnier remercie les participants et clôture le Conseil d'Ecole.

La Secrétaire, Mme GARNIER La Directrice, Mme CHARBONNIER